



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU VAL-D'OISE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES

Cergy-Pontoise, le 12 juillet 2017

Service de l'agriculture, de la forêt
et de l'environnement

Pôle Eau

Affaire suivie par Muriel Iriarte
Tél. : 01 34 25 24 78
Muriel.Iriarte@val-doise.gouv.fr

Note à l'attention de

Madame la Directrice de la Coordination et de l'appui Territorial

Objet : Avis sur le dossier Société Auto 2001 à Gonesse.

Nous avons reçu une demande pour avis le 5 juillet 2017 concernant un dossier d'autorisation d'exploiter un centre de dépollution, démontage, découpage et broyage de véhicules hors d'usage de la société Auto 2001 sur la commune de Gonesse.

Le projet concerne l'installation d'une ligne de broyage sur le site existant, actuellement situé sur une surface imperméabilisée avec un système de régulation des eaux pluviales.

Ce projet ne modifiant pas la quantité actuelle de rejet des eaux pluviales de cette zone, nous émettons un avis favorable.

Le chef de service,

Adjoint au Chef du Pôle Eau


Ulrich DREUX